

« Les musulmans niant que l'esclavage est autorisé sont des apostats passibles de la peine de mort »

écrit par Maxime | 13 mai 2017

Pour clore la semaine de la sinistre pantalonnade de « la journée contre l'esclavage » du 10 mai, voici un article qui démontre que l'esclavage généralisé est bien au coeur du projet musulman.

Au coeur du projet de ces mêmes musulmans, comme la Bouteldja, qui ont le culot de se porter en accusateurs de la France sur ce sujet de l'esclavage.

Il faut absolument prendre le temps de lire ce texte de « Dabiq » pour comprendre la nature abominable de l'islam et le crime que commettent nos dirigeants en faisant entrer des Musulmans en France.

L'État islamique justifie «La renaissance de l'esclavage»

Dans le dernier numéro de DABIQ, le magazine officiel de l'État islamique, l'EI admet pratiquer l'esclavage à grande échelle et justifie cette pratique en se fondant sur des éléments «bien établis» de la charia (Numéro 4, p. 14). La réduction des femmes en esclavage fait partie d'une campagne plus large visant à faire disparaître le peuple yézidi: selon DABIQ, les musulmans auront des comptes à rendre à Allah si ce peuple considéré comme païen continue d'exister.

L'État islamique (EI) admet explicitement pratiquer l'esclavage des femmes des communautés, telles que les Yézidis, considérées comme païennes ou polythéistes. Les femmes yézidies sont achetées et vendues par les combattants de l'EI comme «concupines».

L'EI explique également que les musulmans nient que l'esclavage est autorisé en vertu de la charia, sont des apostats (et donc passibles de la peine de mort en vertu de la charia).

Extraits (traduction) du journal de DAESH, « Dabiq »;

La pratique de l'esclavage est autorisée, et sa renaissance préfigure l'Heure dernière:

Il s'agit probablement de la première mise en esclavage à grande échelle de familles païennes depuis l'abandon de cette loi de la charia. Le seul autre cas connu – quoique à une échelle beaucoup plus petite – est celui de l'asservissement des femmes et des enfants chrétiens aux Philippines et au Nigeria par les moudjahidines locaux.

Les familles Yézidies asservies sont désormais vendues par les soldats de l'État islamique, tout comme furent vendues avant elles les familles païennes par Mahomet et ses Compagnons.

Beaucoup de jurisprudence bien connue est suivie, y compris l'interdiction de séparer une mère de ses jeunes enfants.

Rasūlullāh (sallallāhu 'alayhi wa sallam) a dit : «Allah s'émerveille des gens qui entrent au paradis avec leurs chaînes» [rapporté par al-Bukhârî sous l'autorité d'Abou Hourayra]. Les commentateurs du hadith ont indiqué qu'il réfère aux personnes qui entrent dans l'Islam comme esclaves, puis entrent au Paradis.

Abou Hourayra (Radiyahallahu 'anh) a déclaré en commentant les paroles d'Allah, {Vous êtes la meilleure nation donnée à l'Humanité} [Ali Imran: 110] : «Vous êtes la meilleure des communautés. Vous les amenez avec des chaînes autour du cou, jusqu'à ce qu'ils acceptent l'islam». [Sahih al-Bukhari].

Après cette discussion, et comme nous approchons de l'al-Mal-hamah al Kubra (la plus grande bataille avant l'Heure dernière), qui viendra au moment décrété par Allah, il est intéressant de noter que l'esclavage a été mentionné comme l'un des signes de cette Heure ainsi que l'une des causes de l'al-Malhamah al-Kubrā.

Rasūlullāh (sallallāhu 'alayhi wa sallam) a mentionné ceci comme l'un des signes de l'Heure dernière : «l'esclave accouche de son maître.» Ceci a été rapporté par al-Bukhârî et Muslim sous l'autorité d'Abou Hourayra, et par Muslim sous l'autorité

d'Omar.

Les captives font partie du butin de guerre:

Les femmes et les enfants Yézidis capturés ont été partagés, conformément à la charia, entre les combattants de l'État islamique ayant participé aux opérations de Sinjar, après qu'un cinquième des esclaves eurent été transférées aux autorités de l'État islamique pour être distribuées comme khums. (wikipedia : khums réfère à l'obligation islamique historique de l'armée de verser aux autorités un-cinquième du butin de guerre pris aux infidèles après une campagne militaire)

L'abandon de l'esclavage a mené à l'augmentation de l'adultère et de la fornication, y compris avec les femmes de ménage. L'esclavage est bénéfique, car il prévient le péché : les relations sexuelles sont interdites avec les femmes de ménage, mais elles sont permises avec les concubines:

Plusieurs savants contemporains ont mentionné que la cessation de la pratique de l'esclavage avait conduit à une augmentation du fahishah (adultère, fornication, etc.), parce que l'alternative au mariage en vertu de la charia n'était pas disponible ; ainsi, un homme qui ne peut se permettre de marier une femme libre se retrouve entouré par la tentation du péché. En outre, de nombreuses familles musulmanes qui ont embauché des femmes de ménage vivent des conflits découlant de l'interdiction de la khalwah (réclusion de la femme), et des relations illicites survenant entre l'homme et la femme de ménage, alors que si elle était sa concubine, cette relation serait licite. Ceci est également une conséquence de l'abandon du jihad, et de la course au dunyā (wikipedia: dunya réfère aux biens du monde ici-bas par opposition à l'au-delà), wallāhul-musta'ān.

Les musulmans qui refusent cette loi de la charia sont apostats :

Avant que Satan ne sème le doute chez les faibles d'esprit et de cœur, il faut rappeler que l'asservissement des familles des koufars (incroyants) et la capture de leurs femmes comme concubines, sont des éléments de la charia fermement établis ; ceux qui le nient ou s'en moquent se trouvent à renier ou se moquer des versets du Coran et des narrations du comportement du Prophète (sallallāhu 'alayhi wa sallam). Ce faisant, ils apostasient de l'islam.

L'asservissement des femmes Yézidies s'inscrit dans le cadre d'une

campagne plus large visant à mettre fin à l'existence du peuple Yézidi. Les Yézidis perdent leur identité par la conversion à l'islam:

En conquérant la région de Sinjar dans la province de Ninive, l'État islamique a fait face à une population de Yézidis, une minorité païenne existant depuis des siècles dans des régions d'Irak et du Levant. Les musulmans doivent remettre en question l'existence continue de cette minorité, car ils auront des comptes à rendre à l'Heure du Jugement, considérant le verset de l'épée révélé par Allah il y a 1400 ans. (...)

Beaucoup de femmes et d'enfants païens se sont volontairement convertis à l'islam, et s'efforcent maintenant de le pratiquer avec une sincérité évidente après avoir abandonné l'obscurité du shirk.

<http://www.postedeveille.ca/2014/10/etat-islamique-justifie-renaissance-de-lesclavage.html>